

régime, les malheurs de l'invasion, toutes ces préoccupations poignantes ne permirent pas à la Société de continuer le cours de ses pacifiques travaux. Elle ne put pas reprendre la suite de ses séances avant le 1^{er} mai 1817. Ce jour-là, le Cercle reçut en hommage des publications de genre divers et de nature à donner satisfaction à tous les partis : le *Retour de l'Ile d'Elbe*, dithyrambe, le *Retour des Bourbons*, poème par Monperlier, et *Réponse à la lettre d'un Français au Roi*, par M. Passeron.

A la séance du 10 juillet, la Société s'enrichit d'un nom qui devait devenir historique : M. Chantelauze, avocat général, y est élu membre titulaire, en remplacement de M. Butignot, avoué, qui s'éloignait de Lyon, et en concurrence avec MM. Journal et Chambet fils. Une grande destinée était réservée à ce candidat : il devait parcourir les plus hauts degrés de la magistrature, devenir le chef de l'ordre judiciaire, s'asseoir dans les conseils de la royauté et voir une révolution éclater sous les mains qui voulaient l'enchaîner, erreur de temps que devaient expier sept années de captivité. La France, que le socialisme n'avait pas encore effrayée, devait opter pour la liberté, dont elle commençait à peine à savourer le délicieux condiment, destiné à se changer plus tard en une liqueur enivrante.

L'année 1818, à laquelle nous arrivons dans l'ordre chronologique, devait se ressentir encore